

Office généalogique et héraldique de Belgique

Hervé DOUXCHAMPS

FICHIERS DOUXCHAMPS

Léon *Douxchamps* (1878-1916), auteur de ces deux fichiers généalogiques namurois, avocat à Namur, était fils de Léon, également avocat, bourgmestre de Burdinne, et de Marie *Lambotte*. Il avait épousé en 1909 Philomène *de Brouwer*, fille de Joseph, industriel brugeois, et d'Augusta *Fraeys*¹. Cinq enfants sont nés de ce mariage :

1. Marie-Magdeleine, épouse de Jean *Vielle*, dont postérité.
2. Baudhuin, géomètre-expert immobilier, co-fondateur et directeur de la Société pour assurances commerciales et industrielles «Ascomin», anciennement Faugère Douxchamps & C", S.A., époux de Christiane *Vanderveken*, dont postérité.
3. Anne-Marie, épouse d'Edouard *Philippe*, dont postérité.
4. Marie-Louise, épouse de Louis-N. *Eloy*, administrateur de sociétés, dont postérité.
5. Léon, avocat à Bruxelles, juge suppléant au Tribunal de Commerce de Bruxelles, époux de Marianne *Davis*, dont postérité.

La famille *Douxchamps* remonte à Baudouin *de Doulchamps*, de Bioul, qui obtint en 1415 la qualité d'homme de loy et de lignage du comté de Namur comme descendant au 4^e degré (par les femmes) de Gérard *le Bochoul de Dave*, chevalier². Etablis à Denée au XVI^e siècle, où ils donnèrent un mayeur et des échevins, ses descendants essaimèrent ensuite à Furnaux et en d'autres localités de l'Entre-Sambre-et-Meuse avant de se fixer à Namur vers 1650. Depuis la fin du XVII^e siècle, ils ont donné à la ville de Namur des échevins, des avocats, des notaires, des magistrats et une lignée de receveurs des hospices civils³.

Outre quelques notices dans *l'Annuaire de la Noblesse de Belgique* sur les familles *de Gomrée*⁴, *Thibaut*⁵, *d'Aix (de Denée)*⁶, *d'Auvin (de Burdinne)*⁷ et *Le Gros (de Marchovelette, etc.)*⁸, outre aussi sa collaboration à l'ouvrage d'Henri *de Radiguès de Chennevière* sur les échevins de Namur⁹, Léon Douxchamps ne publia guère que l'une ou l'autre réponse dans *L'indicateur généalogique, héraldique et biographique*. Mais il laissa une importante œuvre inédite, que sa mort prématurée et l'incendie de sa maison en août 1914 par les Allemands empêchèrent de mener à bonne fin. Ses travaux sur la famille de sa femme furent publiés après sa mort par son neveu, le baron (Yves) *de Brouwer*, et réédités depuis¹⁰. Ses importantes recherches sur les *Douxchamps* ont servi de base à l'ouvrage que nous venons de publier¹¹. Celles sur les *Wasseige* ont constitué le point de départ de l'étude de feu François *de Cacamp*¹². Quant à ses manuscrits sur les *Limelette*, ils sont restés inédits jusqu'à ce jour et sont conservés dans la famille *de Limelette*.

Il laissait en fin deux fichiers, l'un sur une série de familles alliées ou apparentées aux Douxchamps avant leur établissement à Namur et sur les Douxchamps eux-mêmes aux XVI^e et XVII^e siècles essentiellement, l'autre sur les hommes de loy et de lignage du Namurois, cette classe sociale caractéristique du comté de Namur, à laquelle appartenaient les Douxchamps de Bioul au XV^e siècle. Les fils de Léon Douxchamps confient aujourd' *Douxchamps* hui ces deux fichiers à notre «Office» et nous en donnons ci-dessous l'inventaire. Quant aux autres manuscrits de Léon Douxchamps, ils seront déposés sous peu aux Archives de «Etat à Namur, afin d'être incorporés au fonds Douxchamps qui s'y trouve déjà.

¹ La sœur aînée de Léon, Jeanne *Douxchamps*, épousa le baron (Jean) *de Brouwer*, frère de Philomène et veuf d' Alice *Everard*.

² Sur la classe lignagère namuroise, voir : P. Rops, *Les hommes de loy et de lignage du comté de Namur*, dans *Annales Sté archéol. Namur*, t. XX, 1893, pp. 273-303 ; M. HOUTART, *Une enquête sur les gens de lignage du comté de Namur en 1589-1590*, dans *Mélanges Camille de Borman*, Liège, 1919, pp. 405-418 ; L. VERRIEST, *Noblesse. Chevalerie. Lignages*, Bruxelles, 1959, pp. 109-119 et 167-181 ; et surtout L. GENICOT, *L'économie rurale namuroise au bas Moyen Age*, t. II, *Les hommes. La noblesse*, Louvain & Namur, 1960, pp. 251-291.

³ Sur les *Douxchamps*, voir H. DOUXCHAMPS, *La fam. Douxchamps*, dans *Anc. Pays et Assemblées d'Etats*, Namur, Heule & Bruxelles, 1973.

⁴ *A.N.B.*, 1910, t. T, pp. 106-119

⁵ *Ibid.*, pp. 201-213.

⁶ *Ibid.*, 1911, t. I, pp. 13-39 et 1912, pp. 10-16 (add.).

⁷ *Ibid.*, 1911, t. I, pp. 40-52.

⁸ *Ibid.*, 1912, t. I, pp. 310-356.

⁹ H. de RADIGUES de CHENNEVIÈRE, *les échevins de Namur*, dans *Annales Sté archéol. Namur*, t. XXV, 1905.

¹⁰ L. DOUXCHAMPS et Y. de BROUWER, *De familia de Brouwer*, 1^{re} é d., Bruxelles & Paris, 1927, 2^e éd., 2 vol. (le 2d vol. d'Y. de Brouwer seul), Bruges, J 954 et 1952.

¹¹ H. DOUXCHAMPS, *op. cit.*

¹² F. de CACAMP et F.-L. de WASSEIGE, *La fam. namuroise de Wasseige*, col. Genalogicum Belgicum, n° 7, Bruxelles, 1970

Office généalogique et héraldique de Belgique

Douxchamps et alliés

Ce premier fichier comporte environ 1400 fiches numérotées (format : 8,5 x 13,5 cm).

a) *Douxchamps* :

1-158 Les Douxchamps de Bioul, Denée et Furnaux. Les dix dernières fiches seulement concernent les Douxchamps de Namur.

b) *Douxchamps clivers* (non rattachés aux précédents)

159-163 Bioul
164-184 Biesme et Biesmerée
185-187 Brogne (Saint-Gérard)
188-209 Godinne, Rivière, Dinant
210-215 Matagne-la-Petite
216-290 Mettet, Thozée, Sery
291-292 Namur
293-305 Divers

c) *Alliés des Douxchamps* :

306-313 *Daules (de) (de Dave)*
31 4-332 *Crupet (de)*
333-345 *Jassogne (de)*
346-368 *Jadart*
369-375 *Gohier*
376-396 *Bossart*
397-399 *Hannekart*
400-928 *Paignon et alliés : Bouille, Lesbaret, Bauchart, Perpère, Nassogne (de), Mouillart*
929-997 *Sacré {Mettet et Graux}*
997-1065 *Gérard*
1066-1074 *Dardenne*
1075-1076 *Motteau*
1077-1078 *Bidart*
1079-1082 *Muselle*
1083-1211 *Dupaix, et alliés {notamment Pottelet}*
1212-1217 *Zoude*

d) *Divers*, dans l'ordre alphabétique

Anceau, André
Bioul, Bi(lle)vort, Bodart, Brandenburg (de), Bruges (de)
Carassin, Chaveau (de), Collart
Dane, Dartevelle, Denée (sgrs de), Denys, Delwiche, Domont, Dorbe, Douillet, Dubois
Escaille (de l')
Fontaine, Franquet, Frérart Goffinet
Godischal (d'Anhée, aux Chandelles, le Chisne, etc.), Goherlier (le), Gomerée (de), Grosse
Huart
Jamin (de Hardimont), Jaspert dit Hallard, Jones., Josneau
Lathuy (de), Lecuyer de Hodomont
Maiscocq, Malaiquin, Malotteau, Marette, Molinialz
Neffe (de), Nuremberg (de)
Pasquet (d'Acoz), Petit (Péty)
Salet (de), Sautoir (du)
Villenfagne (de)
Wallerand, Warisoulx (de), Wasseige.

Office généalogique et héraldique de Belgique

Hommes de loy et de lignage du comté de Namur

Ce second fichier comporte environ 1100 fiches (format : 8,5 x 13,5 cm comme le précédent), classées par ordre alphabétique de familles Jignagères. A la fin de chaque lettre, les fiches relatives aux familles appartenant au même lignage, c'est-à-dire descendantes d'un même chevalier ou d'une même Maison chevaleresque, se trouvent regroupées sous le nom de ce chevalier ou de cette famille chevaleresque.

Partant essentiellement des copies d'approbations de lignages conservées aux A.G.R., Conseil privé espagnol, Monnaies et Monnayeurs, n° 1337, Hommes de loy et de lignage du comté de Namur, 1589-1590, les filiations sont complétées par d'abondantes recherches se basant sur d'autres documents inédits namurois. Ce travail est manifestement resté inachevé : de nombreux lignages manquent, alors qu'ils étaient déjà signalés par Paul Rops et par le baron Maurice Houtart dans leurs articles cités plus haut.

Tel quel, ce fichier est cependant appelé à rendre d'éminents services. Tout comme le fichier Pouillet examiné ci-après, il concerne la période qui précède la tenue des registres paroissiaux. D'autre part, beaucoup de ces filiations constituent de véritables pics généalogiques menant souvent au cœur du Moyen Age.

Andrien, Aultrive (Daulterive), d'Auvin (Davin).

de Baillonville, Baré de Comogne, de Barsy, Beaupère, de Beauraing, Bechet, Beghin, de Ben, Bertrand, Bielle, Bodart, du Bois, de Bolinne, de Bologne, de Borsu, de Botton, de Bouvignes, Bozeau de Mozet, Bras de Fer, de Broesbergh, (Smal), Bruyère, de Buresse, Le Burton.

Lignages : Baugnet (Heneman de), Boix (N. de), Bosseau de Mozet (Ernoul de).

le Cabouilly, Cassart, Chapelle, Charlet, le Charlier de Maillen et de Crupet, Charpentier, de Chastelineau, de Chestrevin, de Cho, de Cipllet, Clarembault, Le Clipteur, de Colenvaulx, de Cologne, des Commognes, Constant (Hingeon), Coppin, del Court, de Courtil, Crochau.

Lignages: Canart de Hemptinne (Gilles), Celles (Maison de), Chentignes (N. de), Chesne de Moxhe (Baudouin de), Cipllet (Hellin de) et familles de ce lignage: de Maillen, Damagnes (Dame Agnès) de Rostenne, le Cabouilly, etc.

Daulterive, de Dave (le Bochoul), Dawan, Delhaize, Dembourg, Demoiselle

Martin, Desconneville, Dohey, Doignies, de Dolhet, Drico, de Dromau, Druart.

Lignages : Daisches (Adam, Philippart et Jehan), Daleur (Baré), Darimont (sires), Denville (lignage de), d'Emeville, d'Estat, d'Eve, d'Evelette, Everotte,

de le Fanage, Le Febve, le Febvre, de Fescherouille, Le Fils de Haulx, de Florée, de Flun, de la Fontaine, delle Fosse, de Franchimont, de Froidebize, de Fumal, de Furfooz.

Lignages : Faulx (N. de), Florée (Baudouin de), Flostoy (N. de).

Galha, Galliveau, de Gemene alias de Sambrée, Gillart, Gilouille, Gilson, de Give, Godart, de Godinne, Goffin dit Mado, delle Gouffre, de Gousgnée, de Goyet, de Grainge, de Graux, Grégoire, Grigeoy, le Gros, Grosseaux.

Lignage : Goesnes (Lambert/ de).

de Hadrech, de Haillette, de Haillot, ile Halloy, Haneligouille, Hamozin, de Harroy, de Haulsart, de Hannèche, Henrart, Herencq, de Hietine, de Hollengnoul, de Hontoir, Houzeau, de Houtte, Hozeau, Hubert, Hubinet, de Hun, Hustin.

Lignages : Hannèche ou Hanreche (Baré de), Haye de Brigode (Henry de la).

Hofstadt (Frank van der).

d'Isnes.

Jacquemin, de Jallet, de Jamagne, Jamotton, J aspar, de Jemine (Gémines ?),

Joesneau.

Labesse, Lambotte, de Lesve, Lhost, de Libois, de Linchamps, Lion, de Lisogne, de Lochon, de le Loye, de Loye rs.

Lignage : Longchamps (Henri de).

de Magny, de Maibelle, de Maillen, le Maire, Maitre d'Hostel (de Rivière dit), Maldenrée (Maulderies), Malherbe, Marée, Mariage, le Marischal de Marlet, de Marsin, Martin, le Masiche, de Massogne, Massart, de Matagne, Mathis, delle Melle, Michel, Minouille, de Modave, delle Motte, de Mozon.

Lignages : Modave (Wauthier dit Waldor de) et familles de ce lignage: le Charlier de Maillen, de Ronveaux, de Rivière, Marée, Grigeoy, etc. ; Mons (Lambert de) et famille de ce lignage : Bodart, Mozet (Antoine de).

de Natoye, de Neffe, Noël.

d'Ochain, d'Onyn dit de l'Ange, d'Oultremont.

Lignage : Otreppe (Jehan d').

de Paire, Paquot, Parent, Passegrèves dit de Goesnes, de Pessesse, Pittet, Philippart, Philippot, Pierchon, Pirquin, Poncelet, de Pontier, Poreau, de Presles (Preille), de Prés, de Purnode.

Ramezée, de Reppe, de Rethour, Rideal, de Rivière, Rombau, de Ronvaux, de Rostenne, de Rouillon, le Rousseau, de la Ruelle.

Office généalogique et héraldique de Belgique

Lignages : *Rochelée (Hubert de), Romont (lignage de).*

de Salet (Saley), du Saultoir dit le Changeur, de Seny, Servais, Simon alias de Goesnes, Smal de Broesbergh, de Sommelette, de Sommière, de Sorinne, de Spanze, Stampart, Stimart, de Strée, de Stru, de Subastogne.

Lignages: *Saint Martin (Jehan de), Sambrée (Guill. et N. de), Spontin (Guill. de), Surllet (Jehan).*

de Tahier, le Tatar, de Tharoul, Tazeau, du Thier, du Tige, du Tilloux, Thirioul, de Thon, de Toisoulle, Tonnet, de le Tour. Vannesse, de Vantel, de Vaulx., delle Vaux, de Ville, de Villerroul, du Vivier, de Votey, de Vraignée, Vuanechon.

Lignage : *Vehier dit du Rocq (lignage de).*

de Wa llay, Wayman, de Warlaing, de Warzée, Wauthier (de Juzaine), Wérart, des Wetz, Wilmart, delle Wisch (Delwicre), de Wyne .

Lignages : *Waret (Gérard de), Wurant de Moha (Maison de). d'Yve.*

Consultation de l'index des fonds d'archives sur notre site :

<http://oghb.be/indexono>

Remarque :

Ce fonds d'archives est uniquement consultable au centre de documentation de l'Office généalogique et héraldique de Belgique le **mercredi de 14h à 16h30**, le **samedi de 9h30 à 12h15** - **sauf les week-ends et jours fériés** et éventuellement la veille ou le lendemain - se renseigner au secrétariat.

Pour toutes informations complémentaires : oghb.be

Remarque :

Ce fonds d'archives est uniquement consultable au centre de documentation de l'Office généalogique et héraldique de Belgique le **mercredi de 14h à 16h30**, le **samedi de 9h30 à 12h15** - **sauf les week-ends et jours fériés** et éventuellement la veille ou le lendemain - se renseigner au secrétariat.

Pour toutes informations complémentaires : oghb.be